

Madame, Monsieur,

Votre enfant va rentrer à l'école maternelle de Roquettes en septembre prochain.

Pour une rentrée scolaire réussie, **3 temps d'accueil** :

**1. Prendre RDV avec la directrice : AVEC VOTRE ENFANT**

pour finaliser le dossier.

Demande de RDV à envoyer par mail : [ce.0311882c@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0311882c@ac-toulouse.fr)

**2. Une réunion le mardi 18 juin 2024 à 17h30 (durée 1h00)**

**UNIQUEMENT avec les parents**

Réunion d'informations sur le fonctionnement général de l'école et une prise de contact avec l'équipe enseignante et la référente du temps périscolaire.

Nous vous accueillerons dans le préau de l'école.

**Nous vous remercions de nous fournir le jour de la réunion :**

- **4 photos d'identité** (avec son nom et son prénom au dos)
- **1 plus grande photo (7 cm/10cm ou 10cm/15cm) de votre enfant**, (sans oublier d'inscrire derrière son prénom et son nom)
- **L'assurance scolaire** : elle doit comporter le nom, prénom, date de naissance de l'enfant, l'année scolaire 2024-2025 et concernée la responsabilité civile ET individuelle accident.

**3. Le lundi 24 juin 2024 à 17h00 (durée 45 min)**

**Avec votre enfant** pour une visite de l'école

**ATTENTION !**

Pour que votre enfant compte dans les effectifs de l'école, **il est impératif :**

- **que le dossier administratif soit complet**

- **qu'il soit présent le jour de la rentrée.**

(loi 2010-1127 du 28 septembre 2010 relative à l'absentéisme scolaire)

Merci et à bientôt ! L'équipe pédagogique.

- **En cas d'impossibilité d'assister à l'une de ces réunions**, déposer dans la boîte aux lettres ce bordereau **avec les PHOTOS** impérativement avant la réunion du mardi 18 juin 2024

**En cas d'annulation de l'inscription** (déménagement ou admission dans une autre école) **PREVENIR Mme DEDIEU.**

- Nous ne pourrons pas assister à la réunion du lundi 18 juin 2024 à 17h30
- Nous ne pourrons pas assister à la visite de l'école le lundi 24 juin à 17h00
- Nous vous confirmons la venue de notre enfant ..... à l'école pour la rentrée de septembre 2024.
- Notre enfant ..... ne rentrera pas à l'école maternelle de Roquettes.



Livret d'accueil 2024  
**Pour une  
rentrée scolaire réussie**



Ecole maternelle de Roquettes

6 rue des Pyrénées  
31 120 ROQUETTES

05.61.72.20.99

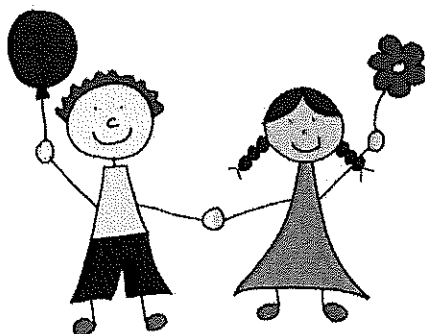
Mail : [ce.0311882c@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0311882c@ac-toulouse.fr)

Directrice : Mme DEDIEU

L'école est ouverte : Le lundi, mardi, jeudi et vendredi à la journée.  
Et le mercredi matin. Pas de classe le mercredi après-midi

Horaires ouverture des portes : 8h35 / 11h40 / 13h50 / 16h10

Horaires en classe : 8h45 - 11h45 et 13h50 - 16h15



Chers parents,

Votre enfant va faire sa première rentrée dans notre école l'année prochaine, le  
**Lundi 02 septembre 2024.**

Ce sera pour elle ou lui l'occasion d'une première véritable séparation avec sa famille ou bien encore sa première adaptation à une structure collective.

*C'est une nouvelle étape à franchir dans son autonomie.*

Pour que cette rentrée se déroule le mieux possible, voici quelques informations importantes qui vont vous aider à préparer ce moment.

Merci de les lire attentivement.

**La maternelle est une ECOLE  
donc un lieu d'apprentissages scolaires.**

L'école maternelle n'est pas une halte-garderie ou une crèche.

C'est la première étape du système scolaire français. Elle prépare à l'école élémentaire.

**L'école est un lieu de socialisation, d'adaptation, d'éducation et d'apprentissages.**

Les objectifs de l'école maternelle sont définis par des Instructions Officielles, publiées par le Ministère de l'Education Nationale.

L'inscription à l'école maternelle implique :

- une fréquentation régulière
- une assiduité le matin **ET** l'après-midi
- le respect des horaires d'ouverture et de fermeture.

Dans l'école il y a des élèves et beaucoup d'adultes dont les fonctions sont différentes. Tout le monde travaille pour le bien-être et les progrès de votre enfant.

A la rentrée seront affichées les listes des classes ainsi qu'un trombinoscope des adultes de l'école.

**Rappels : réunions d'informations et d'accueil** : Les dates seront confirmées par un affichage à la porte principale de l'école à partir du 30.05.2024

**-Mardi 18 juin 2024 à 17h30** : uniquement les parents (sans votre enfant)

**-Lundi 24 juin 2024 à 17h00** : avec votre enfant

## Comment préparer au mieux la rentrée des classes ?

### ➤ Pour être prêt le jour de la rentrée des classes :

#### - Favoriser son autonomie : **Laissez-le faire tout seul !**

Laissez-le s'habiller SEUL, manger SEUL, se laver SEUL... toujours sous votre surveillance.  
Privilégier les chaussures à velcro (Eviter les chaussures à lacets)  
Eviter les bretelles, les ceintures, les salopettes, les bodys.

-Parlez lui, expliquez lui ce qu'il va faire et pourquoi.

Demandez-lui de vous expliquer son activité, pour qu'il parle le plus possible en français.

-**Eviter les écrans** (télé, ordinateur, téléphone, tablette numérique) pour préférer jouer avec votre enfant, lui lire des histoires, écouter de la musique, danser, chanter sortir au parc à la piscine, cuisiner..

-Choisir des vêtements propres mais qui ne craignent pas les activités salissantes.

**MARQUER TOUS LES HABITS ET CHAUSSURES AU NOM DE VOTRE ENFANT.**

### ➤ D'aujourd'hui jusqu'à la rentrée :

-Parler de l'école de façon **positive**.

Horaires, fréquence, l'école c'est tous les jours sauf le samedi et dimanche. Il devra aussi s'habituer à vivre avec d'autres enfants, travailler ensemble, parler ensemble, jouer ensemble, partager, attendre son tour..

-Votre enfant doit être « propre » c'est-à-dire être capable d'aller aux toilettes seul ou demander à y aller.

-Penser à prévoir un mode de garde pour les fois où votre enfant sera malade.

A l'école aucun médicament n'est donné.

Si votre enfant a de la fièvre ou ne se sent pas bien gardez le à la maison pour son bien-être et pour éviter de contaminer les autres.

Si cela se passe dans la journée nous vous prévenons et demandons de venir le chercher afin de consulter un médecin.

-Inscrire votre enfant à la cantine et au centre de loisirs **AVANT la rentrée** pour qu'il puisse bénéficier de ces services au plus tôt. L'inscription est gratuite.

**Ces 2 inscriptions sont à faire à l'Agglomération du Muretain.**

### ➤ Le jour de la rentrée :

- Respecter les horaires indiqués sur les affichages.
- Rapporter les documents et le matériel demandés sur les affichages
- Préparer « son doudou et/ou sa tétine » (marquer à son nom et prénom).

#### **Choisir un doudou de PETITE TAILLE.**

S'il n'en a pas il peut choisir une peluche de petite taille qui l'aidera à faire la liaison entre la maison et l'école mais aussi si besoin à surmonter un chagrin.

- Choisir des vêtements et chaussures qu'il sait enfiler TOUT SEUL et qu'il reconnaît !

- Avoir un petit sac à dos contenant un change complet (sous-vêtements, chaussettes, pantalon, T-shirt, pull) . Le change restera à l'école tant qu'il n'est pas utilisé.

**1 lieu essentiel pour une scolarité réussie !**

**La médiathèque de Roquettes : Médiathèque Olympe de Gouges**

Allée des sports à Roquettes. Tél : 05 61 72 28 79 [mediatheque@mairie-roquettes.fr](mailto:mediatheque@mairie-roquettes.fr)

Une équipe de professionnels spécialisés pour la maternelle vous y attend.

**L'inscription est gratuite.**

**Prenez dès maintenant l'habitude de vous y rendre**

- ✓ pour partager un moment privilégié avec votre (ou vos) enfant(s)
- ✓ pour échanger avec des professionnels
- ✓ pour rencontrer d'autres enfants et d'autres parents

➤ Pour une bonne intégration de votre enfant à l'école maternelle

-Prendre connaissance et respecter le règlement intérieur de l'école qui est affiché à l'entrée de l'école.

-Soyez à l'heure aux horaires d'ouverture : C'est lui offrir un temps d'accueil privilégié en classe pour débiter calmement la journée.

Cela évite les pleurs d'angoisse de l'attente du parent à la sortie.

-Signaler les éventuelles allergies apparues pendant l'été ou autre maladie nécessitant la mise en place d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)

-Prévenir l'école par mail ou par téléphone en cas d'absence en indiquant le motif de l'absence. Pour toute absence de plus d'une semaine un courrier justificatif sera demandé.

-Pour la sécurité de tous : aucun animal (même tenu en laisse), aucun aliment, objet, jouet et bijou n'est accepté à l'école.

Merci de vérifier les poches de votre enfant.

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à envoyer un mail à la directrice, Mme DEDIEU.



**PERSONNES AUTORISÉES À PRENDRE L'ENFANT À LA SORTIE**

NOM Prénom	Lien avec l'enfant	Numéros de téléphone

**INFORMATIONS PÉRISCOLAIRES**

Garderie matin : Oui  Non  Garderie soir : Oui  Non   
 Restaurant scolaire : Oui  Non  Votre enfant mange du porc : Oui  Non

**ASSURANCE DE L'ENFANT**

Responsabilité civile : Oui  Non  Individuelle Accident : Oui  Non   
 Compagnie d'assurance : \_\_\_\_\_ Numéro de police d'assurance : \_\_\_\_\_  
 (joindre l'attestation)

**SANTÉ**

Si votre enfant souffre d'une maladie chronique (asthme, allergie ou intolérance alimentaire, épilepsie, mucoviscidose, etc.), vous devez demander la rédaction d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) par le médecin scolaire, en accord avec le médecin traitant.

DEMANDE DE PAI : Oui  Non   
 Port de lunettes : Oui  Non

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique : .....  
 Date du dernier rappel DT Polio : .....  
 Nom et téléphone du médecin traitant : .....  
 .....

Observations particulières : .....  
 .....  
 .....  
 Poids de l'enfant : .....

**AUTORISATION (à remplir par les deux parents en cas d'adresses différentes)**

Mère :  Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves. (Ne cocher qu'en cas de refus)  
 Père :  Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves. (Ne cocher qu'en cas de refus)

**DROIT A L'IMAGE**

Nous serons peut-être amenés à réaliser des photos dans la classe de votre enfant ; certaines seront destinées à être publiées sur divers supports : papier, CD à destination des familles. Les élèves pourront y apparaître. L'utilisation de l'image d'un enfant reste soumise à l'autorisation de ses parents. Votre accord est nécessaire ; vous pouvez l'annuler à tout moment, à votre convenance. Il va de soi que l'enseignant de votre enfant veillera personnellement à ce qu'aucune photo ne puisse lui porter préjudice. Vous êtes invités à consulter, dans l'école, les images utilisées quand vous le souhaitez.

Je (nous), soussigné(s), ..... autorise(ons) gracieusement et temporairement la publication de photographies dans lesquelles apparaît mon (notre) enfant pour l'année 2024-2025.

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

**En cas de changement, merci de le signaler le plus rapidement possible à l'enseignant de votre enfant.**



**École Maternelle de Roquettes**

**6 rue des Pyrénées** **31 120 ROQUETTES**  
**Tél : 05.61.72.20.99** **ce.0311882c@ac-toulouse.fr**

Nom : ..... Prénom : .....

Classe : ..... Date de naissance : .....

Nom et adresse des parents ou du représentant légal : .....

N° et adresse du centre de sécurité sociale : .....

N° et adresse de l'assurance scolaire : .....

**En cas d'accident ou malaise aigu, la directrice de l'école appelle le SAMU : 15**

Elle s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.  
 Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant le numéro de téléphone où vous joindre facilement :

1. N° de téléphone du domicile : .....
2. N° du travail du père : ..... Mail : .....
3. N° du travail de la mère : ..... Mail : .....
4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement : .....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.  
 Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

➤ **Veillez nous préciser les éléments suivants :**

- **Votre enfant porte-t-il des lunettes ?** OUI NON
- **Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :**

.....  
 (Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

- **Votre enfant bénéficie-t-il d'un projet d'accueil individualisé (PAI) :** OUI NON

Si votre enfant présente un problème de santé nécessitant des mesures particulières dans le cadre scolaire, un Projet d'Accueil Individualisé pourra être mis en place. Il vous appartient d'en faire la demande auprès de la directrice d'école.

- **NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :** .....

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre ...) .....

**Date et Signature des parents**

*DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.*

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.

